PARLEMENT DE WALLONIE

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

CONVOCATION

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Date : | lundi 3 octobre 2016 | Heure : | 14h |
| Lieu : | Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, rue Notre Dame à Namur - Salle 5 | | |

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Aménagement du territoire

* + 1. question orale

de Madame Clotilde LEAL LOPEZ

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la réhabilitation de l'ancien charbonnage de Bonne Espérance à Moignelée

* + 1. question orale

de Monsieur Jean-Luc CRUCKE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les éoliennes en Wallonie

* + 1. question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la politique éolienne en Wallonie

* + 1. question orale

de Madame Jacqueline GALANT

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le vélo-cargo

5- 1 question orale

de Monsieur Patrick LECERF

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur les formations sur le Code du Développement Territorial (CoDT) 5- 2 question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

à Monsieur Carlo Di ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'entrée en vigueur du Code du Développement Territorial (CoDT)

* + - 1. question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'atlas des chemins et sentiers vicinaux

* + - 1. question orale

de Monsieur Patrick LECERF

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le dragage de l'Ourthe

Environnement

8- 1 question orale

de Madame Hélène RYCKMANS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur le projet des « cantiniers » ambassadeurs de l'alimentation durable

de Monsieur Patrick PREVOT

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le bio dans les cantines scolaires

9 question orale

de Monsieur Pascal BAURAIN

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la législation relative au bruit en Wallonie

* + - * 1. question orale

de Monsieur Bruno LEFEBVRE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'opération "moteur coupé"

* + - * 1. question orale

de Madame Magali DOCK

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'inclusion de la thématique de l'eau dans les négociations de la COP22

* + - * 1. question orale

de Madame Valérie DE BUE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur la dépollution des terres contaminées en Wallonie

* + - * 1. question orale

de Madame Laetitia BROGNIEZ

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur les résultats provisoires des projets pilotes P+MC

* + - * 1. question orale

de Madame Mathilde VANDORPE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les dangers des cartons recyclés

* + - * 1. question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le site « Eib » à Dison

* + - * 1. question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les perturbateurs endocriniens

* + - * 1. question orale

de Madame Jenny BALTUS-MORES

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur les infractions environnementales et leurs sanctions

18- 1 question orale

de Monsieur Patrick PREVOT ( ???)

18- 2 question orale

de Monsieur François DESQUESNES

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le site de l'ancienne cimenterie de Thieu

question orale

de Madame Christie MORREALE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le label "festiwapp"

question orale

de Monsieur Jean-Luc CRUCKE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'extension des élevages porcins et avicoles à Comines-Warneton et en Wallonie picarde

question orale

de Monsieur Pascal BAURAIN

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur l'interdiction de l'utilisation de la vaisselle en plastique

question orale

de Madame Valérie DE BUE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le suivi de l'affaire "Volkswagen"

question orale

de Madame Laetitia BROGNIEZ

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur les mesures du Plan wallon des déchets envers les parcs à conteneurs (recyparcs)

24- 1 question orale

de Madame Laetitia BROGNIEZ

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'étude en cours visant une agriculture et un territoire wallons sans pesticides

24- 2 question orale

de Monsieur Matthieu DAELE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la mise en place de zones tampon dans le cadre de l'utilisation de pesticides

24- 3 question orale

de Monsieur Matthieu DAELE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'utilisation de pesticides et l'augmentation du nombre de cancers dans la commune de Fernelmont

25 question orale

de Monsieur André-Pierre PUGET

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la gestion des kayaks sur les cours d'eau de la Région wallonne et particulièrement la Lesse

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les normes d'émission des automobiles

question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le prix de l'eau

question orale

de Monsieur Pierre-Yves DERMAGNE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la pollution au barrage du Ry de Rome

question orale

de Monsieur Jean-Pierre DENIS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la politique environnement-santé

question orale

de Madame Anne LAMBELIN

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la gratuité de l'eau

question orale

de Monsieur André-Pierre PUGET

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le tri des ordures

question orale

de Monsieur Philippe HENRY

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la Conférence permanente de suivi de la transition environnementale

question orale

de Monsieur Mauro LENZINI

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la biométhanisation des déchets

question orale

de Madame Laetitia BROGNIEZ

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la période d'épandage des fertilisants

Transports

35 question orale

de Madame Jacqueline GALANT

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur la prise en charge des personnes handicapées

36- 1 question orale

de Monsieur Stéphane HAZEE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la réorganisation du Groupe TEC

36- 2 question orale

de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'étude Ernst&Young commandée par le Gouvernement au sujet de l'organisation des TEC

36- 3 question orale

de Madame Déborah GERADON

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'organisation du groupe TEC

question orale

de Madame Valérie DE BUE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la situation financière des TEC

question orale

de Madame Valérie DE BUE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'augmentation de l'offre de covoiturage

question orale

de Madame Jenny BALTUS-MORES

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la gratuité des transports en commun pour les mouvements de jeunesse

40- 1 question orale

de Madame Déborah GERADON

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le tram de Liège

40- 2 question orale

de Monsieur Philippe HENRY

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le tram de Liège

40- 3 question orale

de Madame Christine DEFRAIGNE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur l'avenir du tram à Liège et la maison du tram

de Madame Déborah GERADON

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les bus et la pollution urbaine

question orale

de Madame Latifa GAHOUCHI

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur la ligne 3 du métro de Charleroi

43- 1 question orale

de Monsieur Edmund STOFFELS

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le transport scolaire

43- 2 question orale

de Madame Valérie DE BUE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur les nouvelles règles du transport scolaire

43- 3 question orale

de Madame Jenny BALTUS-MORES

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur la surcharge des bus TEC lors de la rentrée scolaire

44 question orale

de Monsieur Gilles MOUYARD

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur le développement de l'utilisation du vélo en Wallonie

45- 1 question orale

de Madame Déborah GERADON

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le TEC Liège-Verviers

45- 2 question orale

de Monsieur Stéphane HAZEE

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur le renouvellement du parc de bus et le déploiement des bus hybrides

45- 3 question orale

de Monsieur Pierre-Yves JEHOLET

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur les choix du Gouvernement en matière de bus hybrides au sein des TEC

45- 4 question orale

de Monsieur Frédéric GILLOT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur la maintenance des futurs bus hybrides au TEC Liège-Verviers

46 question orale

de Monsieur Matthieu DAELE à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilitéet des Transports et du Bien-être animal sur la dépollution de l'ancienne cimenterie de Thieu

1. question orale

de Monsieur Pascal BAURAIN

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur le "free-floating" en Wallonie

48 question orale

de Monsieur Mauro LENZINI

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur les alternatives à la liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays (CHB)

Bien-être animal

49- 1 question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur l'étude relative au développement de méthodes alternatives dans le cadre de l'expérimentation animale

49- 2 question orale

de Madame Christine DEFRAIGNE

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'expérimentation animale

1. question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur le scandale lié à la consommation de cochons d'inde

1. question orale

de Madame Jacqueline GALANT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'abattage sans étourdissement

1. question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal

sur les cas récurrents de maltraitance animale au sein d'un cirque

1. question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité

et des Transports et du Bien-être animal

sur l'enregistrement et l'identification des chats et des chiens

1. question orale

de Madame Christine DEFRAIGNE

à Monsieur Carlo Dl ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'échevinat du bien-être animal

55- 1 question orale

de Monsieur Philippe DODRIMONT

sur les avancées en matière d’enraiement des abandons d’animaux en Wallonie

55- 2 question orale

de Monsieur Jean-Pierre DENIS

à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal sur l'adoption d'animaux abandonnés

**Jean-Luc Crucke sur "Des éoliennes partout en Wallonie"**

Le Ministre Furlan communiquait récemment sur la COP21 wallonne et

évoquait la nouvelle vague d'installation d'éoliennes sur le

territoire wallon ! Aires d'autoroutes, zones forestières et zonings

industriels seraient appelés à la rescousse ?

Faut-il en déduire qu'une concertation est intervenue avec le Ministre

de l'aménagement du territoire et que le gouvernement s'opposera

dorénavant à l'implantation d'éoliennes qui rencontrerait l'opposition

des riverains pour privilégier des sites plus appropriés ?

Qu'en est-il ? Quelles sont les nouvelles orientations défendues par

le Ministre ? Une ligne politique claire ne doit-elle pas être définie

dans les meilleurs délais afin qu'investisseurs et citoyens puissent

être rassurés ?

**Jacqueline GALANT, sur « le vélo-cargo »**

Monsieur le Ministre, comme vous le savez, la livraison à vélo de biens matériels et périssables comme la nourriture est en plein essor à Bruxelles et en Wallonie (particulièrement à Liège).

L’idée est assez simple mais très écologique, elle consiste à livrer des biens en vélo dans les centres-villes où pullulent les engins motorisés. Evidemment, les émissions de CO2 s’élevant à 0 lors de ces déplacements, le gain pour l’environnement et la santé est maximal.

Certaines entreprises ont déjà recours à ces services, notons également la plus-value dans les centres-villes où le vélo-cargo peut devenir un outil logistique urbain efficace et rapide.

Je note par ailleurs votre investissement dans les ateliers mobiles de réparation de vélos signe, que vous prenez la mesure de ce nouveau phénomène.

Monsieur le Ministre, voudrait-il me renseigner :

* Avez-vous eu des contacts avec des associations, organismes, des entreprises wallonnes favorisant ce mode de livraison ? Si oui, lesquels ? Si oui, quels enseignements tirez-vous de ces rencontres ?
* Envisagez-vous une campagne de promotion dans les grandes villes de Wallonie afin de faire connaître, convaincre les entreprises, les indépendants, les pouvoirs publics, de recourir à ces nouveaux modes écologiques de livraison ?

**Patrick Lecerf, sur Les formations sur le CoDT**

Les formations annuelles données par la conférence permanente du développement territorial, à l’attention des CATU, préparent fort logiquement les CATU à la mise en place du nouveau CoDT.

Or certaines communes ne disposent pas de CATU au sein de leur administration et leurs responsables de l’aménagement du territoire et de l’urbanisme ne peuvent bénéficier de ces formations.

Ne serait-il pas, Monsieur le Ministre, possible d’ouvrir ces formations à tous les responsables communaux du secteur ? Ou d’autres alternatives existent-elles ?

**Philippe Dodrimont sur l’entrée en vigueur du CoDT**

Le projet de décret formant le CoDT a été adopté le 20 juillet dernier par le Parlement. Nous avons dénombré 87 habilitations (obligatoires ou facultatives) au Gouvernement en vue de préciser la portée du texte.

Le 15 septembre dernier, le Gouvernement wallon adoptait en deuxième lecture l’arrêté du Gouvernement.

Monsieur le Ministre peut-il nous préciser quelles sont les options majeures choisies par le Gouvernement dans le cadre de cet arrêté d’exécution ?

Par ailleurs, au niveau du logiciel de gestion des permis « GESPER », Monsieur le Ministre peut-il faire le point quant à son état d’avancement ? Plus globalement, Monsieur le Ministre peut-il nous préciser quels seront les outils informatiques disponibles dès l’entrée en vigueur du CoDT ? Qu’en est-il également de la traçabilité des dossiers de demande de permis annoncée pour 2019 ?

En outre, Monsieur le Ministre peut-il faire le point quant aux modules de formations mis en place à destination des acteurs de terrain ? Que propose le Gouvernement en la matière ?

Enfin, en juillet dernier, Monsieur le Ministre avait annoncé une date d’entrée en vigueur « *au printemps 2017* ». Peut-il être plus précis aujourd’hui ?

**Patrick Lecerf, sur le dragage de l’Ourthe**

La lutte contre les inondations dans la vallée de l'Ourthe comme dans d'autres vallées passe entre autres par des programmes de dragages réguliers et raisonnés.

C'était le cas depuis un certain nombre d'années, en concertation avec les différents acteurs de la rivière.

Fin 2015, nous attendions le nouveau programme triennal de dragage. Hors, à ce jour, rien n'est sur la table pour la bonne et simple raison, semble-t-il, que la DNF remet en cause le bienfondé et l'efficacité des opérations de dragage et exige une étude d'incidence évaluant l'efficacité de ceux-ci, avant l'adoption de tout nouveau programme.

Je voudrais connaître votre analyse de cette situation qui nous replonge 20 ans en arrière et met en péril tout un pan de la lutte contre les inondations.

**Magali Dock, sur la position wallonne sur l’inclusion de la thématique de l’eau dans les négociations de la COP22**

Une thématique essentielle qui touche au réchauffement climatique n’est autre que l’eau. Or, il s’avère que celle-ci n’a fait l’objet d’aucun traitement durant les conférences climatiques alors que la première manifestation forte du réchauffement climatique sera l’impact sur l’eau. Le Maroc, très concerné par cette problématique l’a mise au programme de la COP22 de Marrakech qui se déroulera en novembre. Dès lors, il est nécessaire que notre région, avec ses atouts hydriques importants, puissent se positionner sur ce sujet et avoir un impact dans les négociations.

Monsieur le Ministre, quelle est la position wallonne pour répondre à la vulnérabilité de l’eau due au réchauffement climatique ? Quelle est votre position sur l’assainissement des eaux et le financement international pour diminuer la vulnérabilité de certains pays concernant l’accès à l’eau ? Quels sont les atouts que nous pouvons faire valoir dans cette négociation ?

**Valérie DE BUE, sur la dépollution des terres contaminées en Wallonie**

Des terres, en provenance des différents chantiers de décontamination de Wallonie, sont analysées puis stockées sur une vaste dalle étanche, en bord de Sambre en fonction de leurs caractéristiques. Mais pour passer au stade de la décontamination, ces terres doivent être transportées à Genk.

Et le fait, anecdotique en apparence, est d’importance quand on sait qu’une péniche représente environ l’équivalent de 60 poids lourds sur la route. Cela a un impact non négligeable sur l'environnement. L’objectif avoué est d’évacuer en 2017 quelque 12 000 tonnes de terre par la voie d’eau, soit l’équivalent de 500 camions.

La Wallonie compte-t-elle encore voir plus loin dans le domaine? Comment maximiser cette possibilité de voie d'eau pour acheminer des terres polluées? Comment la Wallonie pourrait-elle surfer sur la vague?

**Laetitia BROGNIEZ, sur les résultats provisoires des projets pilotes P+MC**

Lorsque je vous ai interrogé sur le plan wallon des déchets, je vous ai sensibilisé au fait qu’un projet pilote avait débuté début janvier dans plusieurs communes wallonnes afin d’intégrer l’ensemble des emballages plastiques dans le sac PMC.

En avril, vous me précisiez que vous attendiez encore les résultats de ces projets afin de vous positionner sur le sujet. Vous précisiez aussi que vous évalueriez les impacts sur le coût vérité ainsi que le coût engendré par ce flux supplémentaire vers les intercommunales.

Or, il apparait que le plan wallon des déchets intègre déjà le principe de placer l’ensemble des emballages plastiques dans les sacs PMC.

Alors que les projets pilotes sont toujours en phase d’évaluation, avez-vous déjà chiffré les investissements à effectuer sur les centres de tri afin d’intégrer l’ensemble des emballages plastiques ?

Des filières de valorisation de ces plastiques ont-elles déjà été évaluées ?

Qui absorbera le cout supplémentaire de cette mesure du tout au PMC ?

**Jenny Baltus-Möres, sur les infractions environnementales et leurs sanctions**

Le weekend du 17-18 septembre environ 15 cadavres de moutons ont été trouvés dans un ruisseau dans le Herthogenwald à 100m du rondpoint de Drossart.

Une telle infraction est entendue comme décharge illégale et est sanctionnée par une amende de 500€ à 2.000€.

Voyez-vous l’opportunité d’augmenter ces montants et/ou les contrôles ?

Dans ce cas précis le ruisseau en question alimente le lac-réservoir de la Gileppe, destiné à fournir de l'eau à usage domestique et industriel. Monsieur le Ministre peut-il actuellement me dire si des bactéries et des germes pathogènes transportés ont eu un impact sur la qualité de l’eau ou d’autres impacts néfastes sur la nature ou la santé?

**Jean-Luc Crucke, sur « l’extension et les retombées des élevages porcins et avicoles à Comines-Warneton et en Wallonie picarde »**

Ce samedi, un rendez-vous organisé par une dizaine de membres du collectif citoyen « Stop aux élevages démesurés », ainsi que quelques dizaines de riverains de l’entité cominoise et du Tournaisis se sont rassemblés afin de faire part de leur mécontentement et de leurs craintes face à cinq nouveaux projets d’agrandissement d’exploitations porcines et avicoles. Leurs arguments ont par ailleurs été relayés dans la presse locale.

Lors de la conférence de presse, ils ont avancé des chiffres stupéfiants : un porc wallon sur quatre serait élevé sur le seul sol de Comines-Warneton, cinq projets d’agrandissement (en plus de la mise en conformité avec les règles européennes) seraient en cours, les nuisances olfactives seraient propagées de 1,5 à 4km de distance autour des lieux d’élevages, des millions de litre d’eau auraient déjà été puisés dans les nappes phréatiques à leur tour contaminées par les épandages de purin, rendant les sols sursaturés (90 mg/l de nitrates avec des pointes à 242 mg/l au lieu des 50 mg/l autorisés, selon une étude de la Fédération Inter-Environnement Wallonie effectuée en 2005), si bien que l’épandage est aujourd’hui proscrit à Comines-Warneton. Ce dernier est à présent évacué vers le Tournaisis et au-delà.

Cette situation est alarmante, d’autant plus que les attractions touristiques les plus importantes de la Ville (Centre d’interprétation Ploegsteert 1914-1918, site de la trêve de Noël 1914, Chemin du Souvenir, nombreux cimetières et mémoriaux britanniques, etc.), attirant des visiteurs locaux et internationaux se trouvent à quelques mètres à peine du producteur porcin principal, la S.A. Taveirne.

Le Ministre peut-il confirmer les chiffres susmentionnés ? D’autres données chiffrées concernant cette problématique existent-elles ? D’autres études ont-elles été réalisées depuis 2005 ? Quels en furent les constats et résultats ?

La modernisation des installations agricoles semble évidente et les exploitations nécessitent tout le soutien politique pour exercer leur activité dans un cadre cohérent. L’extension des installations existantes et probablement surnuméraires dans ce même endroit de la Région l’est probablement moins. Quelle est l’avis du Ministre ? Le Ministre est-il favorable à ces agrandissements ? Quels sont ses arguments ? Ne serait-il pas nécessaire de sensibiliser les acteurs agricoles à la nécessité d’investir à d’autres endroits du territoire régional wallon ?

**Valérie DE BUE sur le suivi de l'affaire VW**

L'affaire VW n'est pas bien vieille et pourtant certains chiffres montrent qu'on est encore loin de l'avoir résolue. En Belgique, à ce stade, quelque 22 000 voitures des marques du groupe Volkswagen ont été mises à jour. Sur 315 500 véhicules concernés par le trucage des moteursDiesel de type EA 189, cela peut paraître peu mais, en réalité, seuls 60 000 d’entre eux sont susceptibles d’être mis aux normes actuellement. Cela représente uniquement 7% des voitures qui ont été remises aux normes. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un contexte de fraude, nous avons des défis importants en matière environnementale.

Pourriez-vous m'indiquer ce qu'il en est pour la Wallonie? Est-on dans la moyenne de ces 7%? Qu'est-il mis en place pour faire venir les personnes au garage pour résoudre ce problème qui ne prend qu'une dizaine de minutes? Quel est l'impact sur l'environnement par voiture qui n'est pas corrigée?

**Laetitia BROGNIEZ, sur les mesures du PWD envers les parcs à conteneurs (Recyparcs)**

Monsieur le Ministre, la plupart des conseils d’administrations des intercommunales de gestion de déchets ont pris connaissance du projet du plan wallon des déchets-ressources.

Lorsque je vous ai interrogé en avril dernier, je soulevais déjà certaines interrogations.

Force est de constater que celles-ci étaient fondées.

Le projet de plan renforce le rôle des parcs à conteneurs dans la gestion des déchets ménagers mais leur donne aussi un rôle dans la collecte des déchets des PME.

Ces nouveautés vont nécessiter une adaptation des parcs : agrandissement, adaptations logistiques, achats de conteneurs, renforcement en personnel.

Tout cela engendrera inévitablement des coûts supplémentaires important.

Le plan wallon des déchets prévoit une évaluation des impacts financiers ?

Des moyens seront-ils affectés par la région pour répondre à ces demandes complémentaires dans les parcs ?

Seront-ils définis dans le nouveau plan wallon des déchets-ressources ?

**Laetitia BROGNIEZ sur l’étude en cours visant une agriculture et un territoire wallons sans pesticides**

Récemment, à l’occasion du salon Valériane, vous avez fait un plaidoyer en faveur d’un nouveau système alimentaire. Vous avez rappelé votre conviction que la Wallonie devait faire le choix d’une agriculture et d’un territoire sans pesticides.

Pour étayer vos propos, vous affirmez que des études menées dans d’autres régions du monde ont démontré qu’un territoire, qu’une agriculture sans pesticides présentaient des avantages en ce qui concerne notamment le revenu des agriculteurs, la qualité de vie, l’emploi, l’attractivité du territoire,…

De quelles études s’agit-il ? Sur quelles régions portent-elles ?

Vous avez également annoncé qu’une étude similaire était en cours pour la Wallonie et que les premiers résultats confirmaient ces avantages.

Pouvez-vous nous en dire davantage au sujet de cette étude ? Est-elle sollicitée en collaboration avec votre collègue ministre de l’agriculture ?

Quel est le bureau chargé de la réaliser ? Quelle est la méthodologie appliquée ? Les secteurs concernés, je pense en particulier au secteur agricole, sont-ils consultés ou associés ? Si non, est-ce prévu et à quel moment ? Pour quand attendez-vous les conclusions de cette étude ?

**Laetitia Brogniez, sur la période d’épandage des fertilisants**

L’Arrêté du Gouvernement wallon du 13 juin 2014 fixe entre autres les conditions d’épandage des fertilisants et les périodes autorisées.

Dans plusieurs zones en Wallonie, les conditions météorologiques ont été favorables à l’épandage dans la période requise.

Par contre, d’autres agriculteurs se sont retrouvés avec un excédent de lisier, impossible à écouler avant ce début octobre et ce, en raison de la météo et de la nature du terrain, plus herbageuse.

Monsieur le Ministre a-t-il été sensibilisé par cette problématique ? Envisage-t-il une autorisation exceptionnelle ou pérenne de prolongation pour ces agriculteurs en difficulté ?

Quelle réponse peut-il leur apporter ?

**Jacqueline GALANT, sur la prise en charge des personnes handicapées**

Monsieur le Ministre, les personnes handicapées ont à nouveau à leur disposition un transport en commun spécial depuis le 16 août. Ce service avait été suspendu faute de prestataires.

Je parle évidemment du transport porte à porte de personnes à mobilité réduite. Ces services seront assurés pour les communes de Mons, Quaregnon et Saint-Ghislain, ce ne sera malheureusement pas le cas pour les communes de Jurbise, Lens, Soignies, Braine-le-Comte, Ecaussines et Estinnes.

Je prends également l’exemple de parents qui m’ont récemment interpellé, une petite fille polyhandicapée qui va entrer en secondaire dans une école spécialisée doit se déplacer en bus. Les TEC ne peuvent malheureusement prendre en charge la petite fille qu’à partir de 8h du matin, les parents sont déjà en route pour le travail à cette heure, il faudrait donc un service de garde pour cette petite fille, elle n’est malheureusement surement pas le seul cas en Wallonie.

Pourtant, la vigilance continue du Groupe TEC pour améliorer les heures de prise en charge et la durée du transport dans le chef de chaque demande de transport est démontrée.

Les communes que je viens de citer pourront-elles bientôt disposer d’un transport en commun spécial ?

Qu’est-il-prévu pour les cas exceptionnels comme cette petite fille ?

**Pierre-Yves sur l’étude Ernst&Young commandée par le Gouvernement au sujet de l’organisation des TEC**

En juillet 2015, le Gouvernement commanditait une étude en vue de faire le point sur le paysage organisationnel du Groupe TEC et de ses six structures.

Selon certaines informations, cet audit externe réalisé par Ernst&Young a été déposé sur la table du Gouvernement en juillet dernier.

Quelles sont les conclusions de cette étude ?

Quelles actions le Gouvernement a-t-il mis en place en vue de répondre aux conclusions de cette étude ?

Enfin, quel est le statut de cette étude ? Selon certaines informations, elle serait classée « confidentielle »… Pourquoi ? Le Parlement peut-il en obtenir une copie ?

**Valérie DE BUE sur l'augmentation de l'offre de covoiturage**

# Vous avez récemment signé une convention qui touche à un accord avec la société UCB active en Brabant wallon dans le but de créer de nouvelles places de covoiturage.

# C’est une première parce que la Wallonie a déjà signé d’autres conventions du style mais c’était toujours avec des enseignes de la grande distribution.

# L’objectif régional est de fournir 2.000 places de parking pour covoiturage un peu partout en Wallonie. On y est presque : il y en avait 1.000 opérationnelles l’an dernier, et elles sont environ 1.500 actuellement.

# Pouvez-vous nous dire si d'autres conventions sont prévues et si oui lesquelles? Y a-t-il une volonté de renouveler l'opération avec d'autres entreprises? Pouvez-vous aussi nous indiquer s'il y a une évaluation de la demande en terme de covoiturage car créer des places c'est bien mais faut-il qu'elles soient utiles? Pour quand ces 2000 places seront-elles créées?

**Jenny Baltus-Möres, sur la gratuité des transports en commun pour les mouvements de jeunesse**

Je vous avais interrogé à travers une question écrite sur la gratuité des transports en commun pour les mouvements de jeunesse. En effet, votre président de parti avait fait savoir qu’il vous avait demandé d’étudier la question afin que ce soit d’application en 2017.

Dans votre réponse du 11 août dernier, vous me confirmez la demande de votre président de parti et vous m’annoncez que vous avez chargé la société régionale wallonne d’examiner la faisabilité de la gratuité pour les mouvements de jeunesses.

Avez-vous, Monsieur le Ministre, d’ores et déjà reçu des pistes quant à la mise en œuvre de cette mesure ?

Aussi, je vous avais interrogé sur la raison pour laquelle vous ne visiez que les mouvements de jeunesse. Je n’ai malheureusement pas eu de réponse à cette question. En effet, cette mesure me parait injuste à l’égard des enfants, des jeunes qui ne sont pas inscrits aux mouvements de jeunesse mais qui ont plutôt préférés s’inscrire à des stages de sports ou à des animations culturelles ou sociales. Ne trouvez-vous pas, Monsieur le Ministre, qu’ils méritent également de bénéficier, le cas échéant, d’une telle mesure ?

Je vous rappelle qu’à mon sens, il est sain qu’un jeune participe à des activités quelles qu’elles soient, mais un enfant inscrit aux mouvements de jeunesse n’a pas plus de valeurs et de droits qu’un enfant qui préfère d’autres activités.

#### Christine Defraigne sur l’avenir du tram à Liège et la maison du tram

Quelques mois après l’annonce de l’abandon de la procédure d’attribution du marché DBFM au consortium initialement choisi. Une nouvelle procédure est lancé et un marché DBFM va de nouveau être attribué. La SRWT est actuellement en train de « travailler sur la nouvelle procédure dans la perspective d’un traitement comptable par Eurostat des flux liés au contrat en-dehors du périmètre de la Wallonie ».

Où en est la nouvelle procédure ? Pouvez-vous me donner toutes les dernières informations relatives au dossier du tram ? Des entreprises se sont-elles déjà manifestées ? Quelles sont-elles ?

La mise en service du tram est prévue pour 2022, et l’attribution du marché au printemps 2018. Ces échéances sont-elles toujours à l’ordre du jour ?

Par ailleurs, la Maison du Tram est située sur le Boulevard de la Sauvenière à Liège. Quelles sont les modalités pratiques de cette Maison, à priori inutile jusqu’à l’arrivée du tram ? Quelles sont ses prérogatives ? Que coûte-t-elle ? Une location est-elle payée ?

Pouvez-vous me faire un point complet sur ce dossier ?

**Valérie DE BUE sur les nouvelles règles du transport scolaire**

Selon la presse qui évoque comme chaque année en cette période des difficultés rencontrées par les usagers du transport scolaire, les conditions pour bénéficier du ramassage scolaire ont changé. Une nouvelle règle semble ainsi exclure les enfants dont le domicile se trouve à moins d’un kilomètre d’un arrêt de bus.

Cela implique que des enfants sont donc exclus du transport scolaire alors qu'ils y avaient droit précédemment. Quelles informations ont été fournies aux écoles? Quelles informations ont été fournies aux parents? Y a-t-il beaucoup de cas concernés par cette mesure en Région wallonne ?

**Jenny Baltus-Möres, sur les bus TEC surchargés lors de la rentrée scolaire**

Je vous ai interrogé dernièrement sur les bus des TEC surchargés en période de rentrée scolaire. En effet, chaque début d’année scolaire, on constate que plusieurs bus sont en surcharge aux heures de pointe. Ce qui est, à mon sens, inquiétant pour la sécurité des usagers, des étudiants et des chauffeurs des lignes concernées.

Vous m’aviez alors annoncé être conscient et sensible à ce problème et aviez fait état d’une volonté de trouver une solution. Vous m’aviez également dit que ce problème se réglait presque tout seul puisqu’une fois que les étudiants reçoivent leur horaire, ils ne commencent et terminent pas tous aux mêmes heures.

Monsieur le Ministre, pouvez-vous dès lors me rassurer en me confirmant que les problèmes du début d’année scolaire sont donc maintenant réglés sur toutes les lignes de la Région wallonne ? Si ce n’est pas le cas, quelles sont les lignes sur lesquelles le problème de surcharge persiste et de quelle façon envisagez-vous de le régler ? Dans quel délai ?

Affirmez-vous toujours qu’il y a lieu de trouver des solutions afin de pouvoir réagir au plus vite et plus efficacement sur les fluctuations du nombre de passagers sur certaines lignes ?

En cas de problèmes ou accidents impliquant un bus surchargé à qui revient la responsabilité ?

Quel est la somme consacrée à la résolution de ce problème depuis 2014 et à travers quelles mesures ? Quels en sont les résultats ?

Quelles sont les pistes à suivre afin d’éviter que ces problèmes ne reviennent régulièrement?

**Gilles Mouyard sur « le développement de l’utilisation du vélo en Wallonie »**

Je reviens vers vous pour faire le point sur les politiques mises en place pour développer en Wallonie l’utilisation du vélo comme moyen de transport pour les trajets maison-travail.

Pour de nombreux utilisateurs du vélo comme moyen de transport entre leur domicile et leur lieu de travail, il y aurait encore énormément de travail à réaliser en Wallonie, car le trajet maison-travail à vélo serait un véritable casse-pipe.

Ainsi les pistes cyclables existantes seraient insuffisantes. Ce manque représenterait un réel danger dans le chef des cyclistes étant donné que ceux-ci sont dans l’obligation d’utiliser les routes.

On cite aussi comme autre problème préjudiciable pour les cyclistes:

* les pistes cyclables interrompues,
* un marquage insuffisant sur certaines routes,
* des pistes cyclables en mauvais états qui peuvent occasionner des dégâts aux vélos et ou entraîner une chute,

Il existe aussi de nombreux freins au développement de la multi-modalité des déplacements, ayant de facto un impact sur l’utilisation du vélo. Ainsi on peut citer :

* L’insuffisance de transports en commun,
* Le manque de fréquence des transports en commun dans les zones rurales ;
* Les retards trop nombreux des transports en commun ;
* des transports en commun bondés en heure de pointe ;

Monsieur le Ministre, quelle est votre analyse de la situation ? Que comptez-vous faire pour inciter d’avantage le citoyen à utiliser le vélo comme moyen de transport? Travaillez-vous de concert avec le Ministre des Travaux publics en vue d’améliorer le réseau des pistes cyclables en Wallonie ? Quelles sont les pistes envisagées pour améliorer la multi-modalité des déplacements en Wallonie ?

**Pierre-Yves Jeholet sur les choix du Gouvernement en matière de bus hybrides au sein des TEC**

Le 21 juillet 2016, le Gouvernement décidait d’affecter un budget spécial en vue d’acheter des bus hybrides à destination du TEC Liège-Verviers pour permettre au TEC de faire face au report du tram.

Quel est le budget consacré à cette décision ?

Avec cette décision, n’assiste-t-on pas à un Xème report de l’arrivée du tram à Liège ? Quel est l’agencement entre les deux dossiers ?

Cette décision du Gouvernement vient s’ajouter à une décision du CA de la SRWT datée du 9 mars 2016 qui annonçait la commande de 120 bus hybrides Diesel-électricité. Cette même décision annulait d’ailleurs une décision antérieur de commande 271 bus standard classique datée du 9 juillet 2014.

Quelle est la raison du changement de stratégie du Gouvernement et de la SRWT en matière de choix de technologie pour la future flotte des autobus des TEC ? Pourquoi l’hybride ? On se rappelle que Monsieur le Ministre plaidait encore récemment pour la technologie « gaz » ? Pourquoi ce revirement ?

Le TEC Namur-Luxembourg accueillera dès janvier 2017 un projet-pilote en la matière. Deux lignes seront équipées de la technologie hybride de la marque « Volvo ». Pourquoi la SRWT et le Gouvernement n’attendent pas les conclusions de ce projet-pilote pour se lancer dans une certaine généralisation de cette technologie ? Pourquoi se lancer dans un marché global de 300 bus hybrides sans attendre les conclusions du projet-pilote namurois ?

En outre, concernant les infrastructures de maintenance et d’entretien, les cinq TEC sont-ils suffisamment outillés pour ce type de technologie ? Ont-ils également la main-d’œuvre en interne pour gérer ces nouveaux bus ?

Enfin, en matière de chiffres, quelle sera la flotte « hybride » au sein des cinq TEC ? En d’autres termes, comment seront répartis ces nouveaux bus hybrides au sein des cinq TEC ? Plus fondamentalement, quelle méthode a conduit à cette répartition ?

**Philippe Dodrimont, sur l’étude relative au développement de méthodes alternatives dans le cadre de l’expérimentation animale**

Vous avez mis en place un groupe de pilotage pour une réflexion sur l’expérimentation animale avec l’Université de Namur. Ce groupe est chargé d’évaluer le développement des méthodes alternatives en Wallonie au cours de la dernière décennie.

Cette étude doit permettre de mieux connaître les expérimentations menées aujourd’hui avec des méthodes alternatives, et de faire des comparaisons avec les données connues des expériences menées avec des animaux.

Cette étude a débuté en novembre dernier pour une durée de sept mois.

Disposez-vous aujourd’hui de cette étude ? En avez-vous pris connaissance ? Quelles en sont les conclusions ? Quelles vont être les nouvelles orientations en la matière ?

#### Christine Defraigne sur l’expérimentation animale

En février 2016, je vous interrogeais sur le sujet de l’expérimentation animale : la possibilité d’imposer une taxe aux laboratoires et les réflexions sur les méthodes alternatives de recherche.

Ce 27 septembre, les chiffres relatifs à ces expérimentations sont dévoilés par voie de presse et m’oblige à revenir vers vous pour obtenir des réponses concrètes à nos questions.

* 234.258 animaux ont été utilisés à la recherche en 2014, soit un peu moins que 2014 (286.252), mais le chiffre reste toujours beaucoup trop élevé.
* Il faut également comptabiliser les animaux qui ont été « réutilisés » pour de nouvelles expérimentations, soit des souffrances supplémentaires : 1.135 en 2014 et 15.420 en 2015. Comment ce fait-il que ces chiffres explosent en 2015 ? Qu’impliquent-ils concrètement ?

Selon vos paroles, « *les test menés sur des animaux sont tolérés, mais en dernier recours, c’est-à-dire uniquement lorsque la santé humaine est en jeu.*» Comment contrôlez-vous cela ? Est-ce bien appliqué ? Quelles sont les sanctions prévues en cas de non-respect ?

Lors de ma dernière question en commission sur le sujet, vous me confirmiez qu’un groupe de réflexion avait été mis en place pour réfléchir à des alternatives et des solutions à l’expérimentation animale. Des réponses devaient être apportées au deuxième trimestre 2016. Qu’en est-il aujourd’hui ? Quelles sont les conclusions des réflexions ? Quelles sont les pistes alternatives avancées ?

Vous étiez également séduit par l’idée d’une taxe, mais restiez très prudent. L’idée devait donc être réfléchie et analysée : qu’en est-il aujourd’hui ?

Pouvez-vous me faire le point sur les mesures prises pour limiter l’expérimentation sur les animaux ?

**Philippe Dodrimont, sur le scandale lié à la consommation de cochons d’inde**

Souvenez-vous du scandale qui s’est déroulé à Wavre en juillet dernier où un riverain avait surpris sur le marché communal la vente de cochons d’Inde pour la consommation humaine.

L’AFSCA était descendue sur place contrôler. La commerçante a confirmé que ces animaux étaient vendus comme animaux de compagnie et non pour être mangés.

Actuellement, comme vous le savez, à l’exception des chats et des chiens, la commercialisation des animaux est toujours autorisée sous certaines conditions sur les marchés communaux, les marchés d’animaux et les expositions d’animaux.

Suite à cette « affaire », avez-vous organisé des contrôles ?

Une nouvelle liste précisant les espèces interdites à la commercialisation devrait être publiée. Avez-vous une échéance plus précise que d’ici 2017 ? Quand est-elle prévue ?

Y verra-t-on le cochon d’Inde ?

Même si le cochon d’Inde n’est pas repris dans la liste des espèces destinées à la consommation humaine, y a-t-il un quelconque danger pour la santé humaine d’en manger ?

**Jacqueline GALANT, sur « l’abattage sans étourdissement »**

Monsieur le Ministre, comme vous le savez, l’organisation de défense des animaux Gaia a commandé un sondage ipsos sur les intentions des électeurs dans le dossier de l’abattage des animaux sans étourdissement préalable. Les électeurs de tous les partis se disent favorables à une interdiction de l’abattage sans étourdissement des animaux, ils sont 87% en Wallonie.

Les règles d’abattage sont incluses dans le Règlement du Conseil 10999/2009/CE du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au cours de l’abattage. Ce règlement est entré en vigueur le 1er janvier 2013. Selon cette législation, les animaux ne seront abattus qu’après étourdissement sauf pour des motifs religieux lorsque les états membres l’autorisent.

C’est le cas en Région wallonne où l’interdiction de l’abattage sans étourdissement est généralisée excepté pour les abattoirs fixes qui sont autorisés à égorger les animaux pour des motifs religieux, sans étourdissement.

Pourtant, l’Union Professionnelle Vétérinaire estime que : « du point de vue du bien-être animal et eu égard au statut de l’animal comme être sensible, la pratique de l’abattage sans étourdissement préalable est inacceptable en toute circonstance. »

Monsieur le Ministre, dans ce contexte :

* envisagez-vous à terme une interdiction totale de l’abattage sans étourdissement en Région wallonne ? Quel est votre avis sur cette problématique ? Avez-vous relevé la présence d’abattoirs temporaires en Région wallonne ?

**Philippe Dodrimont, sur les cas récurrents de maltraitance animale au sein d’un cirque**

Sur les 27 dossiers relatifs à des faits de maltraitance animale dans des cirques, dossiers ouverts cette année, 23 concernent le même établissement. Les infractions portent principalement sur les structures d’hébergement qui ne correspondent pas aux normes en vigueur, la présence d’animaux interdits dans un cirque et l’absence de soins adéquats pour un animal.

Qu’en est-il aujourd’hui ? Le propriétaire du cirque s’est-il mis en ordre ? Les animaux concernés ont-ils été emmenés ?

Au-delà de l’avertissement et du PV, l’établissement risque-t-il d’autres sanctions plus sévères ?

Quels sont les types d’animaux interdits dont on a constaté la présence ? Quel sort leur a été réservé ?

**Philippe Dodrimont sur l’enregistrement et l’identification des chats et des chiens**

Le 04 juillet dernier, vous m’aviez affirmé que le protocole d’accord interrégional pour la gestion des bases de données d’enregistrement des chats et des chiens avait été finalisé.

A-t-il aujourd’hui approuvé par les trois Régions ?

Le contrat de gestion actuel se termine le 15 décembre. L’adjudicataire a-t-il été désigné ?

Quels sont les critères d’attribution du marché ? Ne tiendra-t-il compte que du prix ou également de la qualité du service ? Les variantes libres seront-elles prévues dans ce cahier des charges ?

Des trois Régions, laquelle pilotera le dossier ?

La banque de données des chats sera-t-elle la même que celle des chiens, sachant que la stérilisation sera liée, d’après vos propos, à cette banque de données ?

#### Christine Defraigne sur l’échevinat du bien-être animal

Ce 4 octobre, une réunion est organisée entre « les différents protagonistes du bien-être animal afin d’améliorer les collaborations ». Quels sont les différents intervenants que vous rencontrerez ? Quels sont les point que vous comptez mettre en avant lors de cette réunion ?

Selon les informations reçues par voie de presse ce 21 septembre 2016, « l’objectif est d’augmenter à terme le nombre d’échevins du Bien-Être Animal, l’idéal serait d’en avoir 200 avant les prochaines élections. » Quels représentants liégeois participeront à cette réunion ?

En 2012, j’ai propose que la compétence « Bien-Être animal » fasse partie d’un échevinat à Liège, mais aujourd’hui, je ne vois toujours rien à l’horizon. Comment comptez-vous amener cette idée ? Comment se concrétisera-t-elle ? Avez-vous un calendrier à me fournir ?

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour connaître les conclusions de cette réunion.

**Philippe Dodrimont, sur les avancées en matière d’enraiement des abandons d’animaux en Wallonie**

Cet été a été malheureusement à nouveau marqué par l’abandon massif d’animaux. D’après l’asbl Sans Collier, le record est édifiant avec une hausse de 72% en deux ans : 537 animaux ont été recueillis en trois mois.

Avez-vous des pistes à me présenter pour enrayer la spirale des abandons ? Envisagez-vous d’augmenter les contrôles en matière de reproduction ? Menez-vous une réflexion sur l’obligation d’acquérir un animal uniquement en refuge ou chez un éleveur compétent ?